

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2020.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1^{er} adjoint, COURET François 2^{ème} adjoint, Mme ROTILY Sandrine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mmes RIAUD Evelyne, LEBOURG Jeannine, MM. COURET Jean-Luc, PECH Michel et GUYON Jean-Claude.

Absent excusé : M. LIAGRE Philippe

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean-Claude.

* * * * *

Le procès-verbal de la réunion du 26 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1: **Approbation du compte de gestion 2019** dressé par le Trésorier ; votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-19 ;

- ✓ Dossier 2 : **Approbation du compte administratif 2019** : votants 9, pour 9 contre 0, présidence par le doyen d'âge. **Délibération 2020-20 ;**

- ✓ Dossier 3 : Affectation du résultat : le résultat de fonctionnement à affecter est de 92 590,50 €, 14 731,73 €, reste sur excédent de fonctionnement 77 858,77 €, votants 10, pour 10 contre 0.

Délibération 2020-21 ;

- ✓ Dossier 4 : **Attribution des subventions 2020 ;**

Genêts d'Or -----	650,00 €
Anciens Combattants-----	100,00 €
ACCA-----	320,00 €
Football Club St Georges-----	500,00 €
Secours Populaire-----	60,00 €
Société de Pêche St Sulpice -----	50,00 €
Mutilés St Sulpice -----	15,00 €
Paralysés de France-----	22,00 €
Sports vélos du Pays de Basse Marche -----	50,00 €
Conciliateur de Justice -----	30,00 €
Association coopérative USEP-----	200,00 €
Avenir Nord Foot 87 -----	150,00 €
Amicale du Cochonnet de la Benaize -----	50,00 €
Solidarité Paysans Limousin-----	50,00 €

Votants 10, pour 10 contre 0

Délibération 2020-22 ;

Attribution de la subvention au Comité des Fêtes conditionnée à la présentation du compte rendu financier de l'association, il percevra la somme de 500,00 € quand il aura fourni le document, votants 10, pour 7, contre 1 et 2 abstentions.

Délibération 2020-23 ;

✓ Dossier 5 : **Vote des taux d'imposition 2020**

	Bases Imposition 2020	Taux	Produit fiscal attendu
Foncière (bâti)	160 700,00	16,62	26 708
Foncière (non bâti)	30 400,00	61,99	18 845
			45 53

Le Conseil décide de conserver les mêmes taux que l'année dernière. Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-24 ;

✓ Dossier 6 : **Travaux 2020** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les travaux 2020 comme suit :

- Voirie Les Tribardières,
- Caniveaux Bantard

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-25 ;

✓ Dossier 7 : **Prêt à taux bonifié** : Possibilité de souscrire un prêt à taux bonifié par le Conseil Départemental, montant de 6 000 € au taux de 0,05 % Le Conseil Municipal au vu de la situation financière de la commune et des besoins, décide de ne pas avoir recours à cet emprunt cette année. Votants 10, pour 0, contre 10.

Délibération 2020-26 ;

✓ Dossier 8 : **Approbation du Budget Primitif 2020**. Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-27 ;

✓ Dossier 9 : **Révision des tarifs de location des salles polyvalentes**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de maintenir les tarifs de location de salles comme suit :

Salle polyvalente de Bantard :

☞ Réservation (le chèque sera retenu pour toute annulation)	50,00 €
☞ Caution.....	300,00 €
☞ Hors commune et associations	140,00 €
☞ Habitants commune	105,00 €
☞ Concours de Belote, Loto, Thé dansant	100,00 €
☞ Vin d'honneur	70,00 €
☞ Chauffage	20,00 €
☞ Sono	20,00 €
☞ Nettoyage	50,00 €

Mise à disposition gratuite de la salle de Bantard pour toutes les associations communales moyennant une participation annuelle aux frais d'un montant de 25 €.

Salle polyvalente du bourg :

✓ Réservation (le chèque sera retenu pour toute annulation) ..	25,00 €
✓ Caution	100,00 €
✓ Hors commune	70,00 €
✓ Habitants commune	50,00 €
✓ Vin d'honneur	25,00 €

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-28 ;

✓ Dossier 10 : Révision des tarifs de concessions dans le cimetière, alvéoles cinéraires et jardin du souvenir

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs comme suit :

- ☞ concessions perpétuelles 20 € m²
- ☞ alvéoles cinéraires du columbarium 500 €, pour une durée de 30 ans
- ☞ jardin du souvenir 50 €.

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-29 ;

✓ Dossier 11 : **Désignation de deux délégués au Pays du Haut Limousin en Nouvelle Aquitaine**

Sont désignés :

- M PERICHET Daniel, délégué titulaire
- M. LACHAISE Joël, délégué suppléant.

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-30 ;

✓ Dossier 12 : **Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche**

Les statuts actuels de la Communauté de Communes, composés de compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires, ont été approuvés par délibération n°2018-179 du 19 décembre 2018 et arrêté préfectoral en date du 22 mai 2019.

Il convient de procéder à une actualisation de ces derniers, en raison de deux modifications rendues nécessaires par :

- la restitution de la compétence « scolaire » à la Commune du Dorat au 1^{er} août 2020, afin qu'elle puisse assurer la continuité de l'exercice de cette dernière, conformément à la délibération n°2019-176 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2019, ainsi qu'à la délibération n°72-19 du Conseil Municipal du Dorat du 19 décembre 2019.
- la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit que les Communautés de Communes continuent d'exercer à titre supplémentaire, les compétences qu'elles exerçaient précédemment à titre optionnel.

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-31 ;

✓ Dossier 13 : **Détermination du taux de promotion pour l'avancement de grade**
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Cadre d'emploi	Grade d'avancement	Taux (%)
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	100

Votants 10, pour 10, contre 0.

Délibération 2020-32 ;

✓ Questions diverses :

- ↳ Ordinateur du secrétariat a grillé suite à l'orage du 1^{er} juin 2020, pas d'ordinateur pendant une semaine, achat d'un nouvel ordinateur en urgence ;
- ↳ Dépôt sauvage à l'éco-point du Bourg : devant l'incivilité de certaines personnes des mesures dissuasives vont être prises ;
- ↳ Eclairage public proposition d'installation d'horloges pour coupure de nuit, système existant dans le Bourg serait étendu dans toute la commune : devis pour l'installation de 10 horloges coût 3 180 € TTC, demander une subvention en fin d'année ;
- ↳ Le Syndicat AEP va remplacer les canalisations d'eau en fonte du Bourg, possibilité d'enterrer les réseaux (électricité, téléphone) en même temps : se renseigner ;
- ↳ Madame LEBOURG réitère sa demande de prévoir des travaux dans la cuisine de la polyvalente de Bantard ;
- ↳ Madame ROTILY réitère sa suggestion d'installer une boîte à idée au secrétariat ;
- ↳ Inventaire du matériel (tracteur, épareuse...) présenté par l'employé des services techniques.

Clôture à 22h30.

Le Maire,



Loichain